

COMITE SYNDICAL DU 27 SEPTEMBRE 2024

Procès-verbal

Nombre de délégués : 32 En exercice : 32 - Présents : 5 - Procuration : 0

En l'an deux mille vingt-quatre et le 27 septembre, le Comité Syndical du Syndicat Mixte EYRIEUX CLAIR s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Le Cheylard, sous la présidence de Christophe GAUTHIER, Président, à la suite de la convocation dûment adressée aux délégués le 19/09/2024 suite à l'annulation de la séance du 17/09/2024 reportée faute de quorum.

Présents :

CAPCA : Catherine MONDON

CC VAL'EYRIEUX : Bruno DALLARD - Christophe GAUTHIER - Denis SERRE –

CC MONTAGNE D'ARDECHE : Charles VALETTE –

CC RHONE CRUSSOL :

Absents excusés : Philippe BONNEFOY – Dominique BRESSO – Denis DUPIN – Christiane PIC – Jean RIAILLON

Secrétaire de séance : Catherine MONDON

Ordre du Jour :

DELIBERATIONS

1. Convention DMO entre SMEC et AYGUO pour le projet du Jergne
2. Désignation d'un Agent Chargé des Fonctions d'Inspection en matière d'hygiène et sécurité (ACFI) et d'un assistant de prévention
3. Renouvellement lignes de trésorerie 2024/2025
4. Mise en place visioconférence
5. Cession de l'ancien véhicule du SPANC

Questions diverses :

- 4ème poste rivière et future organisation des services Rivière et SPANC pour 2025
- Point avancement des travaux du Jergne et autres projets en cours
- Point financier SPANC
- Prochaines dates à fixer (contrat eau climat, comités syndicaux ...)

Délibérations

1. Convention DMO entre le SMEC et AYGUO – projet du Jergne

Dans le cadre du projet du Jergne, une portion de canalisation AEP traversant le Jergne doit être remplacée. Une convention de délégation de MO doit être signée entre le SMEC et le Syndicat AYGUO pour définir les modalités techniques et financières de cette intervention. Le Syndicat AYGUO propose de participer à hauteur de 4 240 € (40% du montant des travaux de remplacement).

Approuvé à l'unanimité

2. Désignation ACFI CDG07

Céline a rencontré Isabelle Graux du Centre de Gestion de l'Ardèche et plusieurs choses au niveau de l'hygiène et la sécurité vont devoir être mises en place en plusieurs temps.

Tout d'abord, nous devons nommer une personne (ACFI = Agent Chargé des Fonctions d'Inspection) qui assure la fonction d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Dans le cadre de la cotisation additionnelle au CDG07 de 0.04% Hygiène Sécurité, nous pouvons solliciter le service

Hygiène et Sécurité autant que besoin, et bénéficier des missions de l'ACFI dans le cadre d'un conventionnement entre nos structures.

Il convient donc de prendre une délibération si nous acceptons de confier cette mission au CDG07. Suite à cela, nous signerons une convention avec le CDG07.

Les missions de l'agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) sont les suivantes :

- Contrôler les conditions d'application des règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité
- Proposer à l'autorité territoriale toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels ;
- Proposer, en cas d'urgence, les mesures immédiates qu'il juge nécessaires à prendre par l'autorité territoriale ;
- Conseiller le ou les assistant(s) prévention et conseiller(s) prévention.
- Vérifier les installations existantes afin de proposer les mesures de préventions en répondant à la réglementation (visites des locaux) ;
- S'assurer du respect des règles d'hygiène et de sécurité du travail ;
- Rédiger des rapports de visites comprenant l'état des lieux et les solutions proposées ;
- Apporter une aide technique et juridique à l'autorité territoriale, à l'assistant prévention, au médecin de la Médecine Professionnelle et Préventive et au CST/F3SCT ;
- Vérifier les registres de sécurité (maintenance des engins, électricité, ...) ainsi que les registres d'hygiène et de sécurité prévus par l'article 43 du Décret n°85-603 modifié.

Approuvé à l'unanimité

3. Ligne de trésorerie 2024 / 2025 – Budget général et SPANC

2 lignes de trésorerie ont été souscrites pour les 2 budgets :

- 100 000 € pour 2023-2024 pour le budget général
- 50 000 € pour 2023-2024 pour le SPANC

Nous proposons de prévoir 2 nouvelles lignes de trésorerie 2024-2025 à hauteur des mêmes montants qui couvriront la période délicate de fin d'année 2024 et début d'année 2025 où les charges annuelles et trimestrielles sont réglées.

Nous avons déjà délibéré sur l'accord d'ouvrir ces lignes, il faut maintenant délibérer sur les conditions et les taux proposés par la Caisse d'Épargne à savoir les mêmes pour les 2 lignes :

ESTER + MARGE : 1,10% - frais de dossier : 200 euros - commission de non-utilisation : 0.15%.

Ces conditions sont les mêmes que pour les lignes de trésorerie précédentes.

Approuvé à l'unanimité

4. Mise en place visioconférence

Ces dernières années, nous avons constaté qu'il est de plus en plus difficile d'atteindre le quorum lors des comités syndicaux.

Nous souhaitons donc mettre en place la visioconférence afin d'obtenir un maximum d'élus aux comités syndicaux.

Nous avons déjà trouvé et testé un logiciel de visioconférence gratuit avec Numérian.

Attention toutefois, seuls les comités syndicaux sont possibles en visioconférence, et pas les bureaux.

De plus, les comités syndicaux du DOB et du vote du budget sont obligatoirement en présentiel.

Approuvé à l'unanimité

5. Cession du véhicule du SPANC

Le SPANC a investi cet été dans un nouveau véhicule, un DUSTER, plus pratique sur les chemins lors des contrôles.

Les membres du bureau proposent le prix de 2001 € au minimum.

Après réception des propositions la vente de la Clio se fera à LM Automobile à 2001 € dès que possible.

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses :

- 4^{ème} poste rivière et future organisation des services Rivière et SPANC pour 2025 : suite à la rencontre des élus avec l'Agence de l'Eau, il est envisagé de créer un 4^{ème} poste rivière pour 2025 financé par l'AE (le % de financement sera validé en décembre 2024). Catherine MONDON présente les différentes missions qui pourraient être proposées pour ce poste. Ce travail n'est pas encore totalement abouti et un travail se fait avec les agents du service rivière.

Laurent Vidal est intéressé par ce 4^{ème} poste. Le Président explique que si Laurent passe au service rivière il resterait quand même encore un peu au SPANC, reste à définir combien d'heures / de jours. Pour l'année 2025, pas de recrutement prévu dans un premier temps au SPANC pour remplacer Laurent.

Questions posées par les élus : comment le % restant à charge du SMEC sera géré ? Le SMEC peut-il assurer ce montant restant ? Quels sont les avantages à créer un 4^{ème} poste ?

- Point avancement des travaux du Jergne : les travaux ont commencé en août. Il y a des réunions de chantier régulièrement pour suivre l'avancée des travaux. Fin des travaux prévue en novembre.
- Point financier SPANC : Denis Serre présente les chiffres du SPANC : tout va bien, les chiffres sont corrects et respectent le prévisionnel.

	Prévisions 2024	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Total	Réalisé		Euros
Diagnostic de l'existant	500	0	14	42	50	22	48	52	53					281	-219	56%	38497
Diagnostic vente immobilière	75	4	7	9	10	4	11	20	10					75	0	100%	22500
Contrôle de conception	80	10	8	5	3	6	1	8	5					46	-34	58%	6302
Bonne exécution de travaux	75	0	1	6	3	4	13	9	5					41	-34	55%	5617
Total	730	14	30	62	66	36	73	89	73	0	0	0	0	443	-287	61%	72916
Actions par agent	365													222	-144	61%	

- Prochaines dates à fixer :
 - Contrat Eau Climat le 22 octobre 2024 à 10h à St Péray
 - Comité Syndical le 3 décembre 2024 à 18h au Cheylard.
- Mr Riaillon prend la parole en fin de séance pour présenter le projet Rhône Crussol "Hydrologie Régénérative sur Bassin Versant - Mialan" et demande un accord de principe du SMEC de mise à disposition de ressources agents. Le Président donne un accord de principe sans engagement et dit qu'il mettra ce sujet à l'ordre du jour du prochain comité syndical. Mr Riaillon enverra par mail le support de présentation à Céline qui le fera suivre aux élus dans les prochains jours.

Fin de la séance à 20h

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol

